CHÂTILLON INFOS LE MAGAZINE DE LA VILLE DE CHÂTILLON #347 | FÉVRIER 2024













ÉDITO



Valoriser ensemble Châtillon

Chères Châtillonnaises, Chers Châtillonnais,

L'année 2024 s'ouvre et avec elle, je vous le souhaite, de nombreuses perspectives d'épanouissement. Les uns après les autres, dans le cadre d'un dialogue continu, les projets de la Municipalité prennent forme ou se concrétisent. Après le temps du redressement vient celui de la concrétisation. C'est notamment le cas du terrain multisport « Gatinot », un nouvel équipement particulièrement qualitatif et accessible de tous les Châtillonnais, que nous venons d'inaugurer le 20 janvier dernier. Ils participent comme tant d'autres de la valorisation de notre cadre de vie.

Une valorisation qui passe aussi par l'attention constante que nous devons porter à la tranquillité publique. Celle-ci fait et continuera de faire l'objet d'une vigilance politique intacte comme de moyens budgétaires idoines. Notre Police municipale, dont les effectifs ont été largement étoffés, est désormais mobilisable pratiquement 24h/24. Celle-ci représente un rempart contre les agissements délictueux et criminels tout en étant aussi, grâce à son travail de proximité, un précieux outil

de prévention, de dialogue et d'apaisement. Je me félicite de la qualité des rapports que nos policiers municipaux entretiennent avec la population châtillonnaise.

Afin de faciliter le travail de nos agents, nous procédons, après une première remise à niveau, à l'extension de notre réseau de vidéoprotection. Ceux-ci seront également prochainement dotés de nouveaux véhicules, désormais électriques.

En lien avec la Police nationale, les Douanes et la RATP, ces derniers poursuivent inlassablement leur action contre la contrebande de cigarettes au terminus du métro et du tramway où est désormais implantée une annexe de notre Police Municipale. Monsieur le Préfet de Police est venu l'an passé saluer l'engagement qui est celui de la Municipalité dans ce cadre. Notre détermination a permis de gêner considérablement ces trafics dont l'ampleur va progressivement en s'atténuant, même si nous devons rester vigilants. Notre action va se poursuivre et s'amplifier, aux côtés de l'État dans l'indispensable exercice de ses fonctions régaliennes, afin que ce pôle intermodal de transport, qui verra l'an prochain l'arrivée du Métro du Grand Paris,

retrouve pleinement la quiétude qui doit être la sienne.

En ce début d'année 2024, nous continuons donc de porter une ambition intacte pour Châtillon. Une ambition malheureusement souvent entravée par le leg d'une municipalité dépourvue de pilotage durant les précédentes mandatures. Au-delà de la dette de 80 millions d'euros, léguée à notre arrivée et que résorbons grâce au sérieux budgétaire, qui grève notre capacité d'action, s'il est un dossier emblématique de ce douloureux héritage, c'est bien celui du stationnement payant. Régi par une délégation de service public concédée sur une durée totalement abusive et infondée, sa mise en œuvre depuis 1999 repose uniquement sur des considérations financières largement défavorables à la ville qui n'auraient jamais existé si ce contrat de concession avait auparavant fait l'objet d'un minimum de suivi. Alors que nous travaillons à élaborer notre premier plan global de déplacement afin de mieux articuler vos déplacements futurs en concertation avec vous dans chaque quartier, là encore, nous nous heurtons à une géographie du stationnement que nous ne pouvons que difficilement faire évoluer du fait de ce contrat léonin qui nous lie. Aussi, la Majorité municipale travaille et redouble d'efforts pour surmonter cet obstacle, comme les autres, en étant force de propositions, et définissant avec vous la voie qui soit la plus profitable à Châtillon et ses habitants.

Vous savez compter sur ma détermination.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Nadège AZZAZ Maire de Châtillon Conseillère régionale

DEPUIS LE MOIS DERNIER

Téléthon: tous solidaires!

DU 8 AU 10 DÉCEMBRE 2023

Concert, courses solidaires, loto et de nombreux événements étaient organisés par les associations châtillonnaises à l'occasion du Téléthon. Au total ce sont 7472.51 € qui ont été récoltés au profit de l'AFM Téléthon qui soutient la recherche sur les maladies rares.



Un marché de Noël féérique

DU 15 AU 17 DÉCEMBRE 2023

La rue de la Mairie a revêtu ses habits de fête pour accueillir son premier marché de Noël. Chalets, gourmandises, ateliers, parade dansante et rencontre avec le Père Noël et le chat Tillon étaient au programme. Sans oublier l'après-midi des enfants qui a plongé les petits comme les grands dans la magie de Noël.





Boîtes solidaires de Noël

DU 4 AU 17 DÉCEMBRE 2023

Comme chaque année, le CCAS a organisé une grande collecte de boîtes solidaires de Noël. La grande générosité des Châtillonnais, ainsi que des élèves de l'école Joliot Curie et des salariés de l'entreprise Orange, a permis la distribution de 164 boîtes au centre Flora Tristan qui accueille les femmes victimes de violences, à la CADA (Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile), ainsi qu'aux Restos du Cœur de Malakoff. Dans chaque colis, des tickets du manège Lady Pénélope et des places pour le nouveau cirque mondial de Paris ont été glissées.



Objectif lune au concert Vers les Étoiles

DIMANCHE 14 JANVIER 2024

Green Hazel, Léo Bonhomme, Twingo Blindée et Micky Well, artistes révélés lors des précédentes éditions du Tremplin Jeunes Talents, ont fait vivre aux spectateurs du Théâtre de Châtillon une soirée placée sous le signe de la diversité musicale. De quoi débuter l'année en beauté!



\uparrow Le projet « Voyage Timbré à Paris » subventionné par la Caisse des Écoles a permis aux élèves de l'école Jules Verne de profiter d'un panel de visites dans des lieux emblématiques de Paris : Montmartre, la Tour Eiffel, le Centre Pompidou ou encore les colonnes de Buren.

CAMPAGNE D'ADHÉSION

Caisse des écoles : pourquoi pas vous?

Après 3 années particulièrement actives en faveur des élèves des écoles et des collèges de Châtillon, la Caisse des écoles débutera un nouveau mandat à partir d'avril 2024.

La Caisse des écoles est un établissement public communal doté d'une autonomie financière et présidé par la Maire. Elle permet de financer des projets éducatifs proposés par les écoles et collèges de la ville mais aussi de soutenir les familles à travers des bourses scolaires ou des aides aux départs en classes de découvertes. Séjours scolaires en Provence Romaine. dans le Jura, dans l'Yonne, projets pédagogiques autour des échecs, de l'art ou encore du sport, sorties scolaires dans divers lieux culturels, au total, ce sont près de 40 projets qui ont été subventionnés par la Caisse des écoles depuis 2021.

Dans une démarche de transparence et de concertation, la Caisse des écoles lance une nouvelle campagne d'adhésion pour son nouveau mandat qui débutera à partir d'avril 2024.

Toute personne de plus de 18 ans, domiciliée à Châtillon ou ayant un enfant scolarisé dans une école châtillonnaise peut adhérer et être ainsi informée sur les actions menées au sein des écoles et des collèges de la ville et participer aux actions et projets en faveur des élèves.

Pour toute demande d'information:

- caissedesecoles@chatillon92.fr
- 01 58 07 15 57



↑ Visite de l'école élémentaire Gambetta le vendredi 8 décembre 2023.

ÉDUCATION

Une semaine, une école!

Chaque vendredi depuis 3 ans, comme ils s'y étaient engagés, la Maire Nadège Azzaz et son adioint à l'éducation Antoine Jouenne. se rendent dans une école de Châtillon afin d'échanger avec les élèves et la communauté éducative. L'occasion d'écouter les besoins, les idées et les préoccupations des enfants comme de leurs encadrants pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage.

RÉCOMPENSE

Une médaille d'argent pour le miel de Châtillon

Cette année, le Concours des Miels d'Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris a récompensé

> le miel de Châtillon de la médaille d'argent. Une belle reconnaissance du travail mené par les agents municipaux des parcs et jardins.

Les agents des parcs et jardins de la ville possèdent de multiples talents :

fleurir les parterres aux quatre coins de la ville, décorer nos rues à l'approche des fêtes, entretenir les parcs et squares, mais aussi, et c'est moins connu, produire un délicieux miel Made in Châtillon. Ce miel toutes fleurs, récolté dans les 6 ruches du jardin pédagogique Jeanne Barret, a su ravir les papilles des 114 jurés du Concours des Miels d'Île-de-France, parmi les 392 échantillons présentés cette année. Un beau travail mené en lien avec nos amies les abeilles qui trouvent refuge dans de jolies ruches de bois avec une

vue imprenable sur Châtillon et la Tour Eiffel. De plus en plus menacées par les activités humaines, elles sont pourtant indispensables à la survie de la biodiversité puisque la pollinisation est un processus fondamental dans la reproduction de la plupart des plantes sauvages, cultures et terres agricoles. Soyons donc très fiers de nos agents ET de nos abeilles châtillonnaises!

> Les 6 ruches aux milliers d'abeilles sont installées dans le jardin pédagogique Jeanne Barret, situé en contrebas du parc



Élodie **DORFIAC** Première adjointe à la Maire Transition écologique, urbanisme, mobilités et espaces verts

« Cette récompense est une belle reconnaissance de l'excellent travail mené par les agents des parcs et jardins de la ville.»





1 La commune hôte en 2023. Châtillon-en-Diois est un village drômois situé dans le massif du Vercors et compte parmi les « plus beaux villages de France »

JUMELAGE

29ème assemblée générale de l'association « Châtillon de France et d'ailleurs »

Cette année encore, notre ville était présente à l'assemblée générale des Châtillon de France afin de partager un nouveau moment d'échange entre communes du même nom.

C'est à Châtillon-en-Diois, que se sont retrouvés les représentants de plus de 20 villes portant le nom de « Châtillon ». Jean-Pierre Ferré, Conseiller municipal délégué au Jumelage, représentait notre ville lors de cette nouvelle Assemblée générale. Les maires et leurs représentants présents ont pu aborder les problématiques qui sont propres à la spécificité de leurs territoires et avoir un échange de bonnes pratiques. L'an prochain, ce sera la commune de Châtillon, située dans l'Allier, qui accueillera la nouvelle assemblée générale avant l'année 2025, qui verra le 30ème anniversaire de l'association et auquel notre ville sera pleinement associée.



LES AGENTS



Amara LAIDOUNI



Audrey **PIERRON**



Delphine AUDEGOND



Monya **BEN MHENNI**



Soraya BOUSTAOUI



Thomas **DRUESNES**

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter les coordinnatrices communales au: — 01 42 31 81 81 (demander **Marie-Laure LEGRAND** ou Sandrine HODEY)

Pour plus d'informations: www.le-recensement-et-moi.fr.

RECENSEMENT

Le recensement, c'est jusqu'au 24 février 2024!



Du 18 ianvier au 24 février 2024, la Ville de Châtillon réalise le recensement de sa population afin de mieux connaître son évolution et ses besoins et ainsi développer les projets nécessaires pour v répondre.

COMMENT ÇA MARCHE?

À Châtillon, comme dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement de la population a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon de 8% des logements est recensé. Si vous en faites partie, une lettre de la mairie a été déposée au début du mois de janvier dans votre boîte aux lettres.

Une fois le courrier reçu, vous recevez ensuite dans votre boîte aux lettres ou via la visite d'un agent recenseur, une notice vous indiquant la démarche à suivre pour effectuer votre recensement en ligne sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires au format papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement et plus économique pour votre commune.



À QUOI CA SERT ?

Le recensement de la population permet d'établir les chiffres de la population résidant sur le territoire français et sur le territoire de chaque commune: nombre d'habitants, âges, professions, moyens de transport utilisés, logements etc.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent notamment de:

- Déterminer la participation de l'État au budget de la commune: plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement permet donc à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin pour les élections, le nombre de pharmacies implantées sur le territoire.
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces ou encore de logements.

VOUS AVEZ LA PAROLE!

Ouverture de l'enquête publique sur le futur écoquartier des Arues



En plus de terrain pour un lycée, le projet vise. entre autres, à élargir la coulée verte, créer des allées piétonnes végétalisées et installer des commerces de proximité

Du 26 janvier au 13 mars 2024, le projet d'écoquartier dans le quartier des Arues fait l'objet d'une enquête publique à laquelle les Châtillonnaises et Châtillonnais sont invités à participer.

Située en périphérie Nord-Est de la commune, la zone des Arues est aujourd'hui essentiellement composée d'activités industrielles et commerciales avec de nombreux bâtiments très dégradés. C'est dans l'optique de redynamiser cette zone, de la renaturer et d'y installer un lycée pour Châtillon et des équipements **publics** que la municipalité s'est attelée dès 2020 à la création de cet écoquartier.

L'enquête publique relative, entre autres, au projet de création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Arues* se déroule du 26 janvier au 13 mars 2024. Durant toute la durée de l'enquête publique, chacune et chacun pourra consulter le dossier du projet et consigner ses observations et propositions en se rendant au service urbanisme de la ville, lors des permanences de la commissaire enquêtrice ou en consultant la page dédiée du site internet de la ville.

Permanences de la commissaire enauêtrice:

- Vendredi 26 janvier de 9h à 12h;
- Mercredi 7 février de 14h à 17h;
- Mardi 13 février de 17h à 20h;
- Jeudi 29 février de 9h à 12h;
- Mercredi 13 mars de 14h à 17h.

La commissaire enquêtrice tiendra une permanence téléphonique sur rendez-vous pour recevoir les observations orales et répondre aux demandes d'information du public le mercredi 31 janvier de 17h à 20h. La prise de rendez-vous s'effectue sur via le site internet registrenumerique.fr/arues-plu-chatillon



Vous pouvez déposer vos contributions directement par mail: arues-plu-chatillon@mail.registre-numerique.fr

Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et du foncier

- 79 rue Pierre Semard 92320 Châtillon
- urbanisme@chatillon92.fr
- **—** 01 58 07 24 98

COMITÉ CONSULTATIF

Ouverture des candidatures au comité consultatif local d'urbanisme

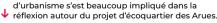
Le comité consultatif local d'urbanisme débutera un nouveau mandat au mois d'avril 2024. Urbanistes. architectes et professionnels de l'aménagement sont invités à candidater.

Vous êtes urbaniste, architecte, professionnel de l'aménagement, ou citoyen engagé sur les sujets d'urbanisme ? La municipalité vous invite à prendre part aux grands projets d'aménagement de votre ville en candidatant au comité consultatif local d'urbanisme jusqu'au 15 mars. Si vous êtes intéressé par la réglementation municipale et de développement dans la ville et que vous disposez de quelques heures par mois pour participer aux ateliers, vous pouvez vous inscrire via le formulaire en ligne sur le site internet. Le comité précédent à ainsi pu travailler sur l'écoquartier des Arues, le PLU et le PLUi.



Déposez votre candidature avant le 15 mars 2024 sur ville-chatillon.fr

Régulièrement consulté sur les projets d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire de la commune, le comité consultatif local d'urbanisme s'est beaucoup impliqué dans la





^{*} Enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en comptabilité du plan local d'urbanisme de Châtillon, au projet de création de la zone d'aménagement concertée des Arues, au projet de mise en concordance du cahier des charges de lotissement des Arues avec le plan local d'urbanisme de

Stationnement réglementé à Châtillon, 6 mois pour débattre et construire ensemble

Pour la première fois à Châtillon, la municipalité a souhaité lancer une grande consultation pour décider avec les Châtillonnais des futures modalités du stationnement réglementé.

1363

C'est le nombre de places payantes qui ont été créées en 2018. À l'époque, l'ancienne Municipalité a établi le nombre de places et leur répartition géographique avec comme seul obiectif de combler le déficit abyssal de la délégation depuis 1999 et le montant que la ville devra payer au délégataire en fin de contrat (2030). Par conséquent, aujourd'hui. les recettes de stationnement, payées par les usagers, reviennent intégralement au délégataire. Seuls les forfait post stationnement (FPS) sont perçus par la ville.





Le stationnement est gratuit les dimanches, jours fériés et au mois d'août.

ZONE ROUGE (625 places)

- Pas d'abonnement possible, 30 min gratuites une fois par jour Payant du lundi au samedi de 9h à 19h
- Limité à 5 heures consécutives

ZONE VERTE (586 places)

- Abonnement possible, pas de période gratuite
- Payant du lundi au samedi de 9h à 19h
- Limité à 11 heures consécutives

ZONE ORANGE (152 places)

- Parkings souterrains en centre-ville;
- Payant du lundi au samedi de 9h à 19h
- Limité à 3 heures consécutives, gratuit jusqu'à 1h.

Bien que la ville soit entravée dans son action par le contrat de délégation qui l'oblige à négocier, pied à pied, toute modification avec le délégataire, la Municipalité souhaite lancer une grande consultation pour envisager avec les Châtillonnais l'évolution des modalités du stationnement. Organisation du stationnement, tarification, création de nouvelles zones, toutes les idées sont les bienvenues pour élaborer un nouveau plan de stationnement sur la commune. Afin de recueillir vos avis et propositions, la Ville met en place plusieurs ateliers citoyens ainsi qu'une concertation en ligne jusqu'au 15 mars 2024.

VOUS AVEZ LA PAROLE!

Calendrier des ateliers citoyens :

Jeudi 29 février, 20h Folie Desmares, 13 rue de la gare

- Mercredi 6 mars, 20h Préau de l'école Marcel Doret, 15 rue Béranger

— Mercredi 13 mars, 20h Espace Maison Blanche, 2 avenue Saint-Exupéry

Participez à la consultation iusqu'au 15 mars 2024. sur ville-chatillon.fr

SÉCURITÉ

La Ville de Châtillon mobilisée pour votre sécurité!



2023. la Maire de Châtillon, Nadège Azzaz accueillait le Préfet de Police de Paris, Laurent Nuñez afin de faire un point d'étape et d'échanger autour de la lutte contre les trafics de cigarettes subis par les Châtillonnais aux abords du métro.

Pour favoriser votre sécurité et votre tranquillité au quotidien, la Ville de Châtillon se mobilise à travers trois axes d'actions majeurs : la prévention, le renforcement d'une police de proximité et la réactivité.

« Notre liberté s'arrête là où commence celle des autres » : un adage que chacune et chacun doit s'approprier pour favoriser le bien-vivre ensemble. Être mobilisé pour une ville propre, vigilant pour éviter les situations dangereuses, pour soit comme pour les autres, respectueux des biens et des personnes : pour vivre en harmonie, il suffit d'adopter quelques bonnes pratiques au quotidien. À Châtillon, pour veiller à cela, 30 policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique sont à l'œuvre quotidiennement à travers la Police Municipale et le service prévention et citoyenneté, créé en juillet 2020. Effectifs renforcés et réorganisés, équipements modernisés et présence accrue des policiers municipaux dans les différents quartiers : plus que de nouvelles politiques de sécurité, c'est une véritable relation de proximité qui vise à se créer entre les agents municipaux et les habitants de la ville. Ces différentes actions couplées au professionnalisme et au sérieux des policiers municipaux de Châtillon ont permis de rendre notre ville et ses rues plus sûres et apaisées et les Châtillonnais plus avertis des bonnes pratiques à adopter contre les incivilités et l'insécurité. Œuvrer à une ville sûre et tranquille : une mission d'intérêt public pour laquelle vos agents municipaux sont entièrement dédiés.

Stéphane **JACQUOT** Adioint à la Maire Sécurité et prévention de la délinquance.



« La sécurité est l'une de nos priorités.»

Où se place la sécurité dans l'action municipale?

La sécurité est une priorité majeure de notre action municipale, cruciale pour le bien-vivre ensemble. Depuis notre élection, trois axes guident notre action : renforcement de la police de proximité, mise en place d'actions préventives, et établissement d'une relation de confiance entre la Police Municipale et les Châtillonnais.

Quelle action a marqué cette première partie de la mandature ?

Au cours de cette première partie de la mandature, l'ouverture d'une annexe de la Police Municipale près du métro a été une initiative marquante. Face à l'arrivée de la gare du Grand Paris Express, nos efforts redoublent pour combattre les trafics à la sauvette.

Comment s'illustre la politique de prévention?

La politique de prévention se concrétise à travers le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, orchestrant des actions concertées avec tous les acteurs de terrain. La présence policière lors des opérations tranquillité vacances et la mise en place de la commission de rappel à l'ordre illustrent également notre engagement préventif.



↑ Mobilisée 365 jours par an, 20 heures sur 24, la Police Municipale est engagée au quotidien pour vous assurer un cadre de vie serein.

Une Police Municipale renforcée et à l'écoute

En trois ans, la Police Municipale de Châtillon a vu ses effectifs renforcés par 5 postes supplémentaires, se plaçant parmi les 10 Polices Municipales les plus actives des Hauts-de-Seine.

Mobilisée 365 jours par an, 20 heures sur 24, la Police Municipale, sous la direction de la Maire de Châtillon, est engagée au quotidien pour vous assurer un cadre de vie serein. Vous pouvez croiser les agents tous les jours lors de leurs rondes dans chacun des quartiers de la ville, toujours prêts à vous apporter conseils et assistance. Leur champ d'action est multiple : intervenir sur les situations pour lesquelles les biens et/ou les personnes sont exposées à un

risque, sécuriser l'espace public, verbaliser les infractions, lutter contre les incivilités, mener des actions de prévention auprès des différents publics; un panel large qu'ils assurent avec professionnalisme et sérieux.

La Région Île-de-France les a d'ailleurs mis à l'honneur lors des vœux le vendredi 19 janvier.



∠ La Ville recrute des Policiers municipaux ville-chatillon.fr

MODERNISATION

Un dispositif de sécurité moderne et efficace

La Police Municipale de Châtillon verdit ses équipements à travers l'acquisition de deux nouveaux véhicules à assistance électrique, de quatre vélos et bientôt de vélos à assistance électrique. En parallèle, ils disposent désormais de matériel moderne, caméras piétons individuelles et radar mobile, pour leur permettre d'agir efficacement sur le terrain et lutter contre les infractions. Parce qu'une police modernisée favorise votre sécurité!



AGENTS DÉDIÉS

Création d'une brigade de l'environnement et de surveillance de la voie publique

Désormais les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et les agents de la brigade verte forment la nouvelle brigade de l'environnement et de surveillance de la voie publique. Dépôts sauvages, déiections canines. stationnement, réglementation dans les parcs et squares de la ville, les 5 agents dédiés ont été assermentés afin de veiller au respect des règles sur l'ensemble du territoire de la commune.

La prévention au cœur de la politique municipale

Parce que permettre la sécurité et le bien-vivre ensemble passe par une stratégie de prévention efficace, la Ville de Châtillon s'est dotée d'un service dédié qui coordonne les différentes actions mises en place à destination des différents publics.

CLSPD

Pour la première fois, la Ville se dote d'un plan sécurité et prévention de la délinguance

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinguance réunit, sous la présidence de Madame la Maire, tous les acteurs locaux de la prévention : associations, représentants de l'État, de la commune et des collectivités territoriales et autres experts. L'objectif: fixer les orientations municipales en matière de sécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire de la commune. Pour ce faire, trois groupes de travail ont été créés autour des thématiques de tranquillité publique, de lutte contre les violences faites aux femmes et de prévention par l'éducation. Après un diagnostic local en partenariat avec les différents acteurs, la Ville s'est dotée pour la première fois d'un plan stratégique à l'horizon 2027 inscrivant durablement la sécurité dans la politique municipale, visant trois objectifs: affirmer la mise en place d'une politique de sécurité de proximité, renforcer la prévention de la délinquance et lutter contre les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles tout en accompagnant les personnes victimes.



↑ Permanence de l'opération tranquillité vacances au marché

30 **COMMISSIONS** DE RAPPEL À À L'ORDRE RÉALISÉES **DEPUIS 2021**

PRÉVENTION

Opération Tranquillité **Vacances**

Avant chaque période de vacances scolaires la Police Municipale vous donne rendez-vous le dimanche sur le marché de Châtillon pour vous sensibiliser aux réflexes à adopter pour partir en toute tranquillité, mais aussi pour protéger votre habitation et vous prémunir des actes malveillants. C'est aussi l'occasion pour vous de vous inscrire en indiquant vos périodes d'absences et votre adresse afin que les agents de surveillance accroissent leur vigilance autour de votre habitation lors de leurs rondes quotidiennes.



Vous pouvez télécharger le formulaire sur ville-chatillon.fr

SENSIBILISATION

Commission de rappel à l'ordre : la prévention avant la répression

Nuisances sonores, déjections canines, dépôts sauvages, depuis 2021, la Police Municipale peut désormais répondre rapidement aux faits non délictuels qui ont lieu sur la commune par la mise en place d'une commission de rappel à l'ordre. Cette commission se déroule en mairie, sous la présidence de l'adjoint à la Maire en charge de la sécurité et en présence de la Directrice de la Police Municipale. Elle permet de rappeler aux personnes les faits pour lesquels elles sont convoquées ainsi que les textes de loi. Une alternative à la contravention systématique et punitive qui porte ses fruits puisqu'aucune des personnes convoquées depuis 2021 n'a, à ce jour, récidivé.

La vidéoprotection : un moyen efficace de prévenir et de réagir sur le terrain

Avec désormais 54 caméras de vidéoprotection, quadrillant l'ensemble du territoire de la commune - contre 28 auparavant - la Ville de Châtillon entend lutter plus efficacement contre la délinquance et favoriser la sécurité des habitants. Grâce à un système de géolocalisation des brigades sur le terrain, elles permettent aux agents d'intervenir de manière rapide sur les différentes situations détectées par le Centre de Supervision Urbain. Une politique qui porte ses fruits puisque l'augmentation du nombre de caméras de vidéoprotection a



permis un accroissement de 20% du taux d'élucidation des enquêtes par la Police Nationale.

En parallèle, la ville a mis en place un système de vidéoverbalisation permettant de lutter contre l'insécurité routière et renforcer la sécurité des piétons, notamment aux abords des écoles, des crèches et des bâtiments publics. Ce dispositif a permis de doubler le nombre de contraventions depuis 2022.

NUISANCES SONORES

Un arrêté contre les nuisances sonores

Afin de favoriser la tranquillité et le bien-vivre ensemble, la Ville de Châtillon a pris un arrêté de lutte contre les nuisances sonores.

Parce que le bien-vivre ensemble se conjugue avec le respect de chacun, la Ville de Châtillon a pris des mesures pour lutter contre les nuisances sonores. Ainsi, un arrêté municipal a été pris au mois de décembre 2022 établissant plusieurs règles à l'attention des riverains et des entreprises. Les bruits de comportements, les bruits de travaux et chantiers et les bruits d'activités professionnelles culturelles, sportives ou de loisirs peuvent faire l'objet d'une verbalisation s'ils ont lieu en dehors des horaires autorisés.



APPLICATION MOBILE

« Mon Châtillon » le réflexe à adopter pour signaler des anomalies dans l'espace public

Stationnement gênant, dépôt sauvage, propreté urbaine, l'application mobile lancée en septembre 2023 cumule déjà plus de 700 signalements de citoyens châtillonnais vigilants. Un outil pratique et accessible pour faciliter votre quotidien et votre cadre de vie.



FAISONS LE BILAN



Déjà 3 ans d'action pour une ville sécurisée au quotidien au plus près des Châtillonnais

- Ouverture d'une annexe de la Police Municipale au métro
- Redéploiement de la vidéoprotection avec 54 caméras quadrillant l'ensemble de la ville dont 5 autour du métro
- Mise en place d'un système de vidéoverbalisation en lien avec le centre de supervision urbain pour lutter contre les délits routiers
- Acquisition d'un radar mobile pour effectuer les contrôles de vitesse
- Sécurisation des écoles, des collèges et de leurs abords ainsi que des traversées piétonnes
- Présence régulière de la Police Municipale sur le marché dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances
- Création d'une commission de rappel à l'ordre
- Mise en place d'un arrêté contre le bruit
- Installation d'un nouveau Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinguance
- Création d'un service dédié à la prévention de la délinquance
- Mise en place d'une application mobile permettant de signaler les anomalies sur l'espace public aux services compétents
- Renforcement des effectifs de la Police Municipale
- Mise en place d'agents référents pour chaque quartier de la ville
- Simplification du numéro de la Police Municipale : 01 47 46 00 00





CÉLINE **ABISROR**

Habitante de Châtillon

Secrétaire générale de l'association « Cultures du Cœur »

Chevalier de l'ordre national du Mérite

Chevalier des Arts et des Lettres

Dame au grand cœur, à vous les honneurs!

En 2023, Céline Abisror a été doublement récompensée des titres de Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier des Arts et des Lettres. Portrait d'une Châtillonnaise au grand cœur qui se bat pour l'accès de tous à ces droits fondamentaux que sont la culture, le sport et les loisirs.

L'association Cultures du Cœur, portée par le concept novateur de « permanences culturelles » au sein de structures sociales de proximité, offre, entre autres, une billetterie solidaire permettant près de 400 000 invitations pour permettre aux personnes en difficulté sociale et/ou économique l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs. Parmi les artisans dévoués de cette initiative indispensable se trouve Céline Abisror, une Châtil-

lonnaise engagée qui coordonne un réseau de 34 structures à travers la France. Céline, impliquée depuis de nombreuses années, travaille aux côtés d'intervenants sociaux, de professionnels agissant dans les quartiers et de bénévoles pour garantir aux personnes les plus précaires l'exercice de leur citovenneté. « J'ai toujours été très impliquée dans différents projets, mais j'ai, à travers cet engagement, découvert le sens du militantisme », déclare-t-elle.

Originaire de la région francilienne, Céline, passionnée par les arts et la culture, a été interpellée pendant ses études de médiation culturelle par le manque de mixité dans les salles de spectacles : « Souvent, les lieux culturels semblent inaccessibles aux personnes les plus en difficulté, pas seulement pour des raisons financières. C'est aussi une symbolique du « c'est pas pour moi ». Pourtant, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs est un véritable vecteur d'émancipation! » En 2023, Céline a été honorée pour son engagement, recevant les titres de Chevalier de l'Ordre National du Mérite et de Chevalier des Arts et des Lettres. Si elle ne s'y attendait « pas du tout », elle estime que cette récompense est à partager avec toutes les équipes de l'association, dont l'engagement et l'énergie font sa fierté. Fière aussi de pouvoir transmettre cet héritage « En tant que femme et mère, je suis très heureuse de pouvoir donner ce bel exemple à ma fille », conclut-elle.





DRESSINGS BIBLIOTHÈQUES RANGEMENTS

Ce que l'on trouve chez vous... c'est vous.

Votre maison, votre appartement est un prolongement de votre personnalité, un concentré de ce que vous êtes, de ce que vous aimez et de ce qui construit votre quotidien. Aujourd'hui, nous le savons : aménager son intérieur, c'est libérer son esprit, c'est organiser ses pensées, lutter contre le stress et redonner de l'espace à sa sérénité. Pour que votre intérieur ne trahisse jamais vos sensations, nous concevons, réalisons et installons vos aménagements sur mesure pour que vous retrouviez votre beauté intérieure.

Archea s'occupe de tout, surtout de vous. archea.fr

24 AV. DE VERDUN - 92320 CHÂTILLON – TÉL : 01 46 55 11 55 – chatillon@archea.fr



GARAGE CONDORCET

AGENT PEUGEOT Alexandre GIGLIO 3 rue Condorcet • 92140 CLAMART mail : qaraqe-condorcet@orange.fr MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PARE-BRISE • (TTES ASS.) •

VENEZ ESSAYER ET COMMANDER

VOTRE NOUVELLE PEUGEOT à Clamart



Tél: 01 45 29 19 83 (à 5mn de la Gare - Bus 189)







Mutuelle de Prévoyance et de Santé

Soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Siren n° 432 683 787

13 rue de la Mairie 92324 Châtillon cedex

A TOUS PROCHE DE VOUS
DEPUIS 30 ANS

UNE **SUR COMPLEMENTAIRE**SANTE POUR RENFORCER
VOS GARANTIES

Adhésion sans limite d'âge et sans bilan de santé

Une Mutuelle labellisée pour les agents territoriaux -Contrats de prévoyance individuelle - Tiers-Payant généralisé -Assistance santé - Télétransmission -Services en ligne



POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

01 77 69 51 52 avec le code 1123CHATMAG

contact@mutuellemps.fr Site internet:

www.mutuellemps.fr







CULTURE | CONCERT | DIMANCHE 3 MARS

Tremplin Jeunes Talents

À la découverte de nouvelles révélations musicales!

Depuis 3 ans, le concours du Tremplin Jeunes Talents révèle de jeunes artistes de la ville et des quatre coins de l'Hexagone. Les 10 meilleurs sélectionnés parmi les 700 candidats participeront à la grande finale qui aura lieu dimanche 3 mars au Théâtre.

C'est devant un jury professionnel du monde de la musique que les dix finalistes du Tremplin interpréteront deux chansons afin de faire découvrir la singularité de leurs univers. Quatre d'entre eux seront les grands gagnants du concours et auront le privilège de se produire sur la scène de l'Esplanade Maison Blanche lors de la Fête de la musique 2024.



Concert **Dimanche 3 mars** à 17h au Théâtre

En partenariat avec le Label Vers les Étoiles

> Théâtre de Châtillon 3 rue Sadi Carnot

SUR RÉSERVATION AUPRÈS DU SERVICE CULTUREL

6 01 58 07 24 51

 □ coordinationculturelle@chatillon92.fr billetweb.fr

CULTURE | CONFÉRENCE | LA SCIENCE SE LIVRE | SAMEDI 10 FÉVRIER

Les plantes médicinales et les compétitions sportives, 4000 ans d'histoire

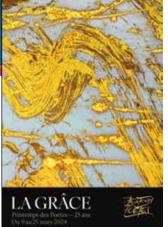
PAR LE PR. J.C. GUEGUEN

Depuis l'antiquité, les hommes utilisent les plantes médicinales pour se donner plus de force, plus de courage, pour augmenter leurs performances, dans le sport comme à la guerre. Chaque civilisation a développé ses propres activités physiques : chasse, pêche, tournois, courses. De nos jours, la pharmacopée des plantes médicinales est encore utilisée pour les sportifs de haut niveau. Cette présentation du professeur Gueguen fait le point sur 4 millénaires d'utilisation de plantes médicinales dans la pratique sportive.



Médiathèque 2 rue Lasèque Samedi 10 février à 15h30 Public adulte Sur inscription auprès de la Médiathèque mediatheque-chatillon.fr CULTURE | ÉVÈNEMENT NATIONAL | EN MARS

Le Printemps des Poètes explore « La Grâce »



Du 15 au 17 mars, Châtillon célébrera le Printemps des Poètes. Au programme de cette 25e édition sur le thème de « La Grâce ». des animations culturelles riches et vectrices de liens. Exposition, visite nocturne, spectacles, concerts et scène ouverte poétique animeront votre week-end du 15 mars.



Turant trois semaines, de nombreuses animations autour de la culture hip-hop sont à retrouver à Châtillon.

CULTURE | DU 28 MARS AU 20 AVRIL

La culture hip-hop à l'honneur au Festival des **3 Arts Majeurs**

Beat boxing, rap, danse, graff et bien d'autres disciplines seront à l'honneur lors du festival des 3 Arts Majeurs à Châtillon. Venez vous initier lors des ateliers, rencontrer les passionnés et en apprendre plus sur la culture hip-hop française. Rendez-vous du 28 mars au 20 avril, dans votre ville!

EXPOSITION

De l'autre côté du mur

© Espace Maison Blanche 2 avenue Saint-Exupéry

Du 28 mars au 13 avril (vernissage le 28 mars à 18h)

PERFORMANCE

Jam de graff

© Esplanade Maison Blanche 2 avenue Saint-Exupéry

Samedi 6 avril, 13h

BATTLE CHORÉGRAPHIQUE

Dance with us!

Théâtre - 3 rue Sadi Carnot Samedi 13 avril, 20h30



Inscriptions danseurs: hiphop3artsmajeurs.chatillon92.fr

DANSE

Création danse

Théâtre - 3 rue Sadi Carnot Mercredi 17 avril, 20h30

ÉVÈNEMENT

Block party

Open mic, show case, double dutch, foot freestyle, danse, tournois de football, barbecue.

Terrain multisport 13 rue Henri Gatinot Jeudi 18 avril, 10h-19h

BATTLE

Battle de breakdance

Samedi 20 avril, 20h30

Inscriptions danseurs:

hiphop3artsmajeurs.chatillon92.fr



JEUNE PUBLIC | SAMEDI 30 MARS

La chasse aux œufs des petits Châtillonnais revient le 30 mars!



Au printemps, les enfants châtillonnais partiront à la chasse aux œufs. Deux catégories d'âge (0-3 ans et 4-8 ans) permettront aussi aux plus petits de participer à cet événement ludique et gourmand. Rendez-vous samedi 30 mars, à partir de 9h, au Parc Henri Matisse.



Inscriptions ouvertes à partir du 27 février ville-chatillon.fr

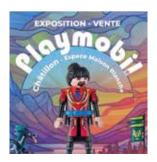
LOISIRS | 3-4 FÉVRIER

Exposition-vente Playmobil®

L'Espace Maison Blanche vous accueille tout un week-end pour une exposition-vente de Playmobil®.

Tout le week-end, curieux et passionnés sont invités à découvrir les figurines qui amusent les petits et les grands enfants! Participez à la tombola et profitez d'un espace restauration sur place.

Rendez-vous à l'Espace Maison Blanche, samedi 3 de 10h à 19h et dimanche 4 février de 10h à 18h.



Plus d'informations ville-chatillon.fr

Cette exposition n'est ni sponsorisée, ni organisée par PLAYMOBIL®. Jouets issus de collections privées, avec l'aimable autorisation de PLAYMOBIL®.



Petitsfils

à CHÂTILLON

L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère



01 84 01 02 70

chatillon@petits-fils.com

2A rue Danton 92120 Montrouge



petits-fils.com



CINÉMA | VOTRE PROGRAMME DE FÉVRIER 97 bis, Rue de la Mairie

DU 31 JANVIER AU 6 FÉVRIER

Les inséparables (1h39) > 31/01 : 15h | 04/02 : 15h — Iris et les hommes (1h38) 31/01 : 20h30 | 02/02 : 15h & 17h30 | 03/02 : 20h30 | 04/02 : 17h30 — **Moi, capi**taine (2h02 / vo / Avertissement) > 31/01 : 17h30 | 02/02 : 20h30 | 06/02 : 20h30 Les sept samouraïs (3h26 / vo) > 03/02 : 15h | Ciné-club : French Connection (1h44 /vo) > 04/02: 20h30

DU 7 AU 13 FÉVRIER

Kina & Yuk: Renards de la banquise (1h20) > 07/02: 15h | 11/02: 15h 13/02:15h — Bonnard, Pierre et Marthe (2h02) > 07/02:20h30 | 09/02:14h30 10/02 : 20h30 | 11/02 : 17h30 — **Making Of** (1h54) > 07/02 : 17h30 | 09/02 : 20h30 10/02 : 17h30 | 13/02 : 20h30 — **Priscilla** (1h53 / vo) > 09/02 : 17h30 | 10/02 : 14h30 11/02 : 20h30 | 13/02 : 17h30 — Ciné-club : Les sept mercenaires (2h08 / vo) 08/02:20h30

DU 14 AU 20 FÉVRIER

Ciné-bout'chou: L'hiver d'Edmond et Lucy (0h45) > 18/02: 11h30 Mon ami robot (1h42) > 14/02 : 14h30 | 17/02 : 14h30 | 18/02 : 15h | 20/02 : 15h Un silence (1h40/Avertissement) > 14/02:20h30 | 16/02:15h & 17h30 | 17/02:20h30 18/02 : 17h30 | 20/02 : 17h30 — **Pauvres créatures** (2h21 / vo / Avertissement) 14/02:17h | 16/02:20h30 | 17/02:17h | 20/02:20h30 — Ciné-club: Munich (2h43 vo / Avertissement) > 18/02:20h

DU 21 AU 27 FÉVRIER

Léo (1h39) > 21/02: 15h | 24/02: 15h | 25/02: 15h — **Un coup de dés** (1h25) > 21/02: 20h30 | 23/02:15h & 17h30 | 24/02:20h30 | 25/02:17h30 — May December (1h57 vo) > 21/02 : 17h30 | 23/02 : 20h30 | 24/02 : 17h30 | 25/02 : 20h30 | 27/02 : 20h30

THÉÂTRE

Vania!

Gilles Bouillon

Après avoir fait résonner Shakespeare, Marivaux et bien d'autres au Théâtre de Châtillon les années passées, retrouvez le metteur en scène Gilles Bouillon et son amour pour Tchekhov avec cette adaptation d'Oncle Vania.

[®] Théâtre − 3 rue Sadi Carnot

Vendredi 2 février, 20h30 Samedi 3 février, 18h Dimanche 4 février, 17h

À partir de 12 ans

Sur réservation : www.theatreachatillon.com / 01 55 48 06 90 billetterie@theatreachatillon.com

THÉÂTRE

Ophelia-s

Cie Mossoux-Bonté

Dans le cadre du Festival Faits d'hiver Partant de la figure shakespearienne d'Ophélie, la nouvelle création de Nicole Mossoux et Patrick Bonté happe le public, le laissant volontiers glisser en eau profonde dans leurs mondes singuliers où tout est insolite, captivant et résolument noir.

♥ Théâtre – 3 rue Sadi Carnot

Mardi 6 février, 20h30

À partir de 14 ans

Sur réservation : www.theatreachatillon.com / 01 55 48 06 90 billetterie@theatreachatillon.com

SEMAINE DU 29/01 AU 04/02

ATELIER

Club de langue des signes française

Résidence Montfort - 13 rue Henri Gatinot

Vendredi 2 février, 18h - 19h Inscriptions: 06 23 32 62 55 | c.lefur@chatillon92.fr

MÉDIATHÈQUE

Aide numérique personnalisée

Médiathèque – 2 rue Lasègue Samedi 3 février, 14h - 16h

ASSOCIATION

Repair'Café de la Châtillonnerie

© Centre Guynemer - 2 rue Guynemer Samedi 3 février, 14h - 17h

LECTURE

Livrez-vous!

Médiathèque – 2 rue Lasègue Samedi 3 février, 10h30 - 11h30

Public adulte, entrée libre

CONFÉDENCE

À la découverte du cinéma Le cinéma selon Almodovar

Par le conférencier Jacques Lévy

Médiathèque - 2 rue Lasègue

Samedi 3 février, 15h30 - 16h30 Public adulte, sur inscription: mediatheque-chatillon.fr

MÉDIATHÈOUE

Atelier colori

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Samedi 3 février, 10h30 - 11h30

Pour les 7-10 ans sur inscription : mediatheque-chatillon.fr

EXPOSITION-VENTE

Playmobil ®

© Espace Maison Blanche 2 Avenue Saint Exupéry

Samedi 3 février, 10h – 19h Dimanche 4 février, 10h - 18h Participez à la tombola et profitez d'un espace restauration sur place. Tout public

LUDOTHÈQUE

Soirée jeux

Ludothèque – Rue Henri Gatinot Samedi 3 février, 19h30 - 22h

SEMAINE DU 05/02 AU 11/02

MÉDIATHÈQUE

Atelier crochet

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Mercredi 7 février, 15h - 17h Public ados et adultes, sur inscription : www.mediatheque-chatillon.fr



MÉDIATHÈOUE

Mercredis Ludo!

Médiathèque - 2 rue Lasèque

Les mercredis 7 et 28 février, 14h30 - 16h30

MÉDIATHÈOUE

Graines de lecteurs

Médiathèque – 2 rue Lasègue Mercredi 7 février, 10h30 - 11h Pour les 0 - 3 ans, entrée libre

SOLIDARITÉ

Permanence Le Refuge

Confidentielles et gratuites, les permanences s'adressent aux victimes d'homophobie, de transphobie ou en situation de rupture familiale.

© CCAS – 79 rue Pierre Semard

Mercredi 7 février. 13h30 - 15h30 Pour les 18 - 25 ans et les parents

LECTURE

Cric crac livre je te croque

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Samedi 10 février. 10h30 - 11h15 Pour les enfants en crèche : 6 mois-3 ans, sur inscription www.mediathegue-chatillon.fr

MÉDIATHÈQUE

Aide numérique personnalisée

Médiathèque – 2 rue Lasèque

Mercredi 7 et samedi 10 février. 14h - 16h

SEMAINE DU 12/02 AU 18/02

MÉDIATHÈOUE

Les Docs du mercredi

Proiection d'un film documentaire en direction d'un public enfant de 4 à 12 ans sur des thématiques diverses (écologie, environnement, santé, enseignement ou famille.)

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Mercredi 14 février. 14h - 16h

Dès 4 ans, sur inscription : mediatheque-chatillon.fr

ATELIER

Aguarelle en musique

Un atelier pour initier les enfants à l'aquarelle de manière ludique sur le thème du carnaval de Venise et de ses masques.

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Samedi 17 février, 14h30 - 16h30

Pour les 8-12 ans, sur inscription : www.mediatheque-chatillon.fr

MÉDIATHÈQUE

Aide numérique personnalisée

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Mercredi 14 et samedi 17 février, 14h - 16h

MÉDIATHÈQUE

Jeu de rôle sur table

Un maître de jeu et 6 joueurs qui deviendront les personnages pour partir à l'aventure dans un monde peuplé de justiciers.

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Samedi 17 février. 14h - 16h

Dès 14 ans, sur inscription : mediatheque-chatillon.fr

SEMAINE DU 19/02 AU 25/02

ASSOCIATION

20ème bourse multi-collection de l'amicale philatélique châtillonnaise

© Espace Maison Blanche 2 Avenue Saint Exupéry

Dimanche 25 février. 9h30 - 17h30

MÉDIATHÈQUE

Aide numérique personnalisée

Médiathèque - 2 rue Lasègue

Mercredi 21 et samedi 24 février, 14h-16h

SEMAINE DU 26/02 AU 03/03

SPECTACLE

Jack et le Haricot Magique

© Centre Guynemer - 2 rue Guynemer Lundi 26 février, 14h - 14h45

Pour les 3-8 ans, 3€ par personnes

MÉDIATHÈQUE

Aide numérique personnalisée

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Mercredi 28 février et samedi 2 mars. 14h - 16h

MÉDIATHÈOUE

Atelier philo Par ATD Quart Monde

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Mercredi 28 février. 14h - 15h Pour les 8 - 11 ans, sur inscription : www.mediatheque-chatillon.fr

LECTURE

Histoire d'en lire

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Mercredi 28 février, 10h30 - 11h15 Pour les enfants en maternelle, sur inscription : www.mediatheque-chatillon.fr

MÉDIATHÈOUE

Mercredi Ludo

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Mercredi 28 février, 14h30 - 16h30 Tout public, entrée libre

MÉDIATHÈOUE

Tout savoir sur le thé

En partenariat avec Bergamote et Grain de café

L'histoire de cette boisson, de ses voyages à travers le monde, de l'arbuste à la tasse, bienfaits, variétés, préparation, démonstration, dégustation.

Médiathèque – 2 rue Lasèque

Jeudi 29 février, 18h30 - 20h30 Public adulte, sur inscription : www.mediatheque-chatillon.fr

CONCERTATION

Le stationnement à Châtillon

Prolie Desmares - 13 rue de la Gare Jeudi 29 février, 20h

ATFI IFR

Club de langue des signes française

Résidence Montfort - 13 rue Gatinot

Vendredi 1er mars, 18h - 19h Inscriptions: 06 23 32 62 55 | c.lefur@chatillon92.fr

LUDOTHÈOUE

Soirée jeux

© Ludothèque – 11 rue Henri Gatinot Samedi 2 mars. 19h30 - 22h Tout public

ASSOCIATION

Repair'Café de la Châtillonnerie

© Centre Guynemer - 2 rue Guynemer Samedi 2 mars, 14h – 17h

CONFÉRENCE

« Les Beatles »

par Aymeric Leroy, spécialiste de la musique Rock et de la culture Pop

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Samedi 2 mars, 15h30 - 16h30 Public adulte, sur inscription: www.mediatheque-chatillon.fr

MÉDIATHÈQUE

Atelier crochet

Médiathèque – 2 rue Lasègue

Samedi 2 mars, 15h - 17h Public ados et adultes, sur inscription : www.mediatheque-chatillon.fr

Tremplin Jeunes talents

En partenariat avec l'association Vers les Étoiles

Théâtre - 3 rue Sadi Carnot

Dimanche 3 mars, 17h Sur réservation auprès du Service Culturel : https://www.billetweb.fr/concert-tremplinjeunes-talents / 01 58 07 24 51 coordinationculturelle@chatillon92.fr

Libre expression • TRIBUNES DE L'OPPOSITION



Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

TRIBUNE DU GROUPE CHÂTILLON 2030/UDI

Chères châtillonnais, chères châtillonnaises, Bien vivre dans une ville équilibrée, conviviale et qui va de l'avant, voilà ce que nous souhaitons pour nous tous, aujourd'hui et demain. L'environnement législatif, réglementaire, démographique..., évolue, nécessitant des changements réguliers. Cependant, ils doivent se faire de manière réfléchie afin de ne pas rompre des équilibres souvent précaires. Pour ce faire, il convient de garder la maîtrise du maximum de décisions dans la commune, ce qui est rendu difficile par la diminution drastique de notre autonomie au profit d'un Etat tentaculaire et d'instances qui grignotent notre pouvoir. Les coopérations dans le cadre de plans concertés comme ceux conclus avec le conseil départemental nous paraissent devoir être privilégiées car nous ne sommes alors pas dépendants d'une structure qui façonne nos projets à sa manière. Châtillon 2030 mènera cette année une réflexion sur les axes d'évolution de notre commune dans tous les domaines, en concertation avec ceux qui veulent y participer.

Alain GAZO, Président de Châtillon 2030, Conseiller territorial, Conseiller municipal
☐ chatillon2030@gmail.com Paula DOS SANTOS, Conseillère municipale □ chatillon2030@gmail.com

100% CHÂTILLON, GROUPE DES RÉPUBLICAINS, **CENTRISTES ET INDÉPENDANTS**

Un autre chemin pour Châtillon!

Alors que nous entrons dans la deuxième moitié de mandat de la municipalité, nous ne pouvons que nous interroger que sur le bilan catastrophique laissé par l'équipe de Nadège Azzaz.

Avec la dégradation de la qualité de vie et des services publics, Châtillon se rapproche désormais davantage de villes comme Bagneux ou Malakoff que de villes voisines comme Clamart ou le Plessis-Robinson.

Pendant plusieurs années, la Maire et son équipe n'ont fait que rejeter leurs propres fautes de gestion sur leur prédécesseur sans pour autant changer de politique. Avec Nadège Azzaz, nous n'avons jamais payé autant d'impôt, mais n'avons jamais eu des services publics d'une aussi faible qualité. Un euro dépensé, ne l'est pas au service des Châtillonais, l'argent public est gaspillé. L'équipe de 100% Châtillon ne croit pas en cette fatalité, et pense qu'une autre politique est possible.

Nous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2024 fondée sur l'espérance.

David LEFÈVRE, Conseiller municipal

☐ d.lefevre@chatillon92.fr William THAY, Conseiller municipal W.thay@chatillon92.fr

TRIBUNE DE LA DROITE ET DU CENTRE

Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais, en ce début d'année 2024 nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et sérénité.

Le dernier Conseil Municipal de 2023 était une illustration d'une gestion pour le moins chaotique qui nous interroge beaucoup sur l'avenir.

Nous découvrons que la subvention de 1,1 M€ pour la sécurisation des écoles est abandonnée pour éponger de nouveaux surcoûts sur des projets en cours et que seulement la moitié de cette subvention est récupérable, d'où une perte de plus de 500 000 €. Les Châtillonnais qui constatent la dégradation de la voirie comprendront maintenant que ce n'est pas une priorité pour l'exécutif municipal.

Ce point est présenté comme étant l'anticipation du transfert de la voirie au Territoire mais une telle décision ne peut être prise sans que le conseil municipal se soit prononcé pour le transfert de cette charge. Quel sera le planning d'intervention du Territoire sur notre com-

Valérie DEVAY V.devay@chatillon92.fr Carole GUILLERM, députée-suppléante, conseillère régionale c.guillerm@chatillon92.fr

mune où la voirie est très dégradée? Quand seront pris en charge les travaux de sécurisation des écoles? Autant de questions sans réponses ou garanties.

Depuis le début de la mandature de la nouvelle majorité municipale, la « Non-maîtrise » des coûts des projets nous fait craindre le pire : 800 000 € de surcoût pour la Ludo médiathèque (8 M€ en tout, une gabegie alors que la réhabilitation datait de 2014), 275 000 € de surcoût pour les travaux du stade qui passent de 625 000 € à 900 000 € soit environ 50% de dérapage.

Si nous cumulons à ces dérapages ceux du cinéma et celui de l'annexe administrative où le budget final a doublé, nous ne pouvons avoir que des doutes sur la gestion des projets. Qu'adviendra-t-il du projet de la nouvelle école J. Jaurès affiché à 12 M€ et celui de la rue G. Péri affiché à plus de 4 M€ alors que les derniers travaux remontent à 5 ans ? Les priorités sont-elles bien gérées ?

Tous ces points auront un impact très important sur l'équilibre des dépenses communales.

Patrice HAUCHARD p.hauchard@chatillon92.fr Sylvie LAFFORE-MYSLIWICE S.laffore@chatillon92.fr



Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

J'AIME CHÂTILLON

Votre cadre de vie, plus que jamais notre priorité en 2024!

Cette année 2024 verra le déploiement dans notre ville des grands projets de transformation que nous annoncions lors de la campagne

Des projets imaginés dans notre programme J'aime Châtillon et qui aujourd'hui sortent de terre un à un, démontrant que la qualité de votre cadre de vie est bien notre priorité.

L'apaisement du centre-ville pour en faire un véritable lieu de destination pour les Châtillonnais, un cœur de ville où l'on prend plaisir à la balade, au shopping ou à converser en terrasses, s'engage concrètement en 2024. A partir de l'été prochain, c'est toute la rue Gabriel Péri qui va être remaniée en profondeur pour devenir une longue promenade, permettant toujours le passage de la circulation des automobiles et bus mais de manière apaisée. Plus de 90 arbres vont être plantés, la création d'une véritable trame verte permettra de désimperméabiliser les sols et de récupérer l'eau de pluie afin de lutter efficacement contre l'îlot de chaleur du centre-ville. A l'issue de la requalification de cette rue, le plan de circulation du vieux bourg sera remanié pour un cadre de vie amélioré pour tous les habitants et un quartier attractif pour les commerçants.

Les travaux de la ludo-médiathèque avancent. Après la réfection complète de la façade qui, rappelons-le, ne tenait que par d'affreux filets plastique verts en fin de vie, un grand complexe culturel rénové sera à disposition de tous les habitants, une véritable Maison de la culture digne de ce nom.

Le terrain multisports rue Gatinot vient de rouvrir ses portes, entièrement réaménagé: avec de nouveaux équipements sportifs de qualité, des espaces de détente pour les familles, tout cela avec une démarche d'aménagement environnemental exemplaire. Il faudra attendre encore quelques années pour bénéficier d'un nouveau stade nautique qui lui aussi fera la fierté des Châtillonnais mais les travaux sont engagés.

La rénovation énergétique des bâtiments est aussi un chantier au long cours qui tient à cœur à notre équipe municipale : déjà plus de 500 logements HLM rénovés quartier République, et bientôt ceux des résidences de l'Allée du Cèdre, du Cadran Solaire et de Gatinot en partenariat avec le territoire. Il en va de même avec la rénovation progressive des écoles. Et la future école maternelle Jean Jaurès 2, dont la construction démarrera bientôt, sera un modèle de haute qualité environnementale.

Châtillon se végétalise aussi, avec de nouveaux massifs et plus d'une centaine de nouveaux arbres déjà plantés, les cours d'école perdent peu à peu de leur bitume, de nouveaux espaces verts apparaitront en 2024 avenue de Paris notamment.

Les aménagements cyclables continuent de se déployer main dans la main avec le territoire Vallée Sud Grand Paris et le département des Hauts-de-Seine, en particulier pour sécuriser la Coulée verte et aménager la RD63.

Le combat pour un lycée, chantier de longue haleine, avance lui aussi. La Zone des Arues va devenir d'ici l'été une Zone d'Aménagement Concertée pour un futur écoquartier qui commence déjà à se structurer. Cette ZAC va permettre à Châtillon de répondre aux obligations nationales de construction de logements mais aussi de mettre, enfin, à disposition de la Région un terrain pour un futur lycée à Châtillon, base indispensable à des discussions concrètes.

Enfin, le quartier autour du métro et de

la future gare du Grand Paris se transforme lui aussi pour être prêt en 2026. Nous veillons activement à ce que cette entrée de ville se développe avec toutes les garanties de sécurité et de praticité pour les milliers de Châtillonnais qui l'utilisent au quotidien.

Travaux et chantiers se déploient dans la ville, qui certes ne facilitent pas toujours le quotidien. Mais Châtillon se transforme rapidement et sûrement pour améliorer notre cadre de vie à tous, comme promis en 2020 par notre équipe, tout en adaptant notre ville au dérèglement climatique.

Et pourtant, en parallèle, il a fallu remettre de l'ordre dans la gestion de la commune, formaliser des procédures éthiques pour mettre fin à des pratiques parfois douteuses, rénover petit à petit un patrimoine très dégradé faute d'investissements et d'entretien pendant les dernières mandatures, redresser des finances désastreuses dans un contexte international et national très compliqués. Nous portons au quotidien l'héritage de 37 ans d'une gestion court termiste sans stratégie, sans contrôle, sans suivi, qui, n'en déplaise à l'opposition municipale qui souhaite passer cet héritage sous silence pèse et pèsera encore dans les prochaines années.

Malgré tout, nous traçons le sillon des projets pour lesquels vous nous avez choisis il y a 3 ans maintenant. Pour le seul bénéfice des Châtillonnais et avec l'éthique et la cohérence que nous vous devons. Merci pour la confiance que vous nous manifestez au quotidien.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

contact@jaimechatillon.fr www.jaimechatillon.fr

Pratique • MENUS ET GOÛTERS

Lundi 29 janvier

Bolognaise de bœuf / **Bolognaise de thon** Macaroni BIO Fromage frais nature

Baguette et Petit Moulé Pomme Braeburn

Mardi 30 janvier

Sauté de veau aux épinards / **Filet de hoki MSC aux** épinards

Riz BIO créole Brebicrème Fruit frais

Barre marbrée chocolat Petit Suisse nature

Mercredi 31 janvier

Céleri rémoulade Omelette fraîche nature Brocolis BIO persillées Fromage frais aromatisé BIO

Pain de mie et barre de chocolat

Jeudi 1er février

Filet de lieu MSC, sauce thym Flageolets et <u>haricots verts BIO</u> Emmental BIO à la coupe

Viennoise Purée pomme-fraise

Vendredi 2 février

CHANDEI EUD MENU VÉGÉTARIEN

Cœur de laitue vinaigrette Crêpe tomate-mozzarella Yaourt nature BIO Crêpe au chocolat

Baguette et Bonbel

Lundi 5 février

Carbonara au jambon (porc) / Carbonara au thon Macaroni BIO Vache Dicon Pomme BIO

Viennoise Clémentine

Mardi 6 février

Salade de mâche à l'emmental Sauté de bœuf au paprika / Omelette fraîche nature Duo de carottes jaune et orange Purée pomme-coing

Baguette et beurre Yaourt aromatisé

Mercredi 7 février

Cordon bleu de dinde / Filet de colin MSC pané Haricots beurre persillés Gouda BIO à la coupe Fruit frais BIO

Pain de mie et barre de chocolat Purée pomme-pêche

Jeudi 8 février

NOUVEL AN CHINOIS

Nems aux légumes Riz facon cantonnais (omelette. Yaourt nature BIO Fruit frais BIO

RN fraico Lait au chocolat

Vendredi 9 février

Carottes râpées BIO vinaigrette ciboulette Blettes et pommes de terre Fromage frais aromatisé BIO

Baguette et Samos Fruit frais

Lundi 12 février

MENII VÉCÉTADIEN

Chili aux haricots rouges et au maïs Riz créole BIO Saint Paulin Orange BIO

Baguette et barre de chocolat Gélifié à la vanille

Mardi 13 février

Potimentier de bœuf (potiron) / Potimentier de colin MSC (potiron) Iceberg vinaigrette Yaourt au citron BIO

Pain au lait Clémentine

Mercredi 14 février

Filet de lieu MSC, sauce hollandaise Pommes noisette Camembert à la coupe Pomme BIO

Céréales Choco Trésor

Jeudi 15 février

Sauté de veau au thym / **Filet de hoki MSC au thym** Salsifis sauce tomate Fromage frais nature BIO Eclair au chocolat

Baguette et fromage Le Carré

Vendredi 16 février

Endives et betteraves BIO vinaigrette
Aiguillettes de saumon meunière Brocolis BIO persillés Vache qui rit BIO

Barre Bretonne

Lundi 19 février

Sauté de bœuf au curry / Filet de lieu MSC, sauce curry Carottes BIO persillées Yaourt à la framboise BIO Pomme Gala BIO

Baquette et confiture d'abricot Clémentine

Mardi 20 février

Blanquette de merlu (poireaux, carottes, oignons)
Boulgour BIO aux champignons

Pain de mie et barre de chocolat

Mercredi 21 février

Jambalaya de poulet Li / Jambalaya de hoki MSC Riz créole BIO Fromage frais nature BIO Salade de fruits frais

Baquette et vache Picon Jus d'orange

Jeudi 22 février

Carottes râpées BIO à l'orange Omelette fraîche nature Chou romanesco béchamel Yaourt à la vanille BIO

Barre marbré Poire Rochas

Vendredi 23 février

MENU VÉGÉTARIEN Clafoutis du chef aux légumes d'hiver Cœur de laitue vinaigrette Délice Chèvre

Viennoise Lait au chocolat

Lundi 26 février

Filet de hoki MSC, sauce tomate Purée de pommes de terre Fraidou Kiwi

Baquette et pâte à tartiner Yaourt au citron BIO

Mardi 27 février

Iceberg aux croûtons vinaigrette Sauté de veau au jus / **Pavé de colin MSC provença**l Chou-fleur BIO persillé Yaourt mixé pêche BIO

Baguette et mimolette

Mercredi 28 février

Salade coleslaw BIO (chou blanc et carotte BIO) Beignets de chou-fleur Haricots verts BIO aux

Pain de mie et barre de chocolat

Jeudi 29 février

Saucisse de Toulouse (porc) et de lieu MSC, sauce Lentilles BIO cuisinées (carotte, oignon) Emmental BIO à la coupe

Purée de pomme HV

Brioche Lait au chocolat

Vendredi 1er mars

MENU VÉGÉTARIEN

Velouté de <u>carotte BIO</u> à la vache qui rit / Betteraves vinaigrette (double choix élémentaire) Lasagnes ricotta-épinards-chèvre Cœur de laitue vinaigrette Fruit frais BIO

Gâteau du chef au fromage

Les menus sont susceptibles d'être modifiés sous réserve de nos approvisionnements. La liste des allergènes est consultable sur le site de la ville de Châtillon et sur chaque école. PAIN BIO distribué chaque jour.

Viande bovine, porcine et volaille : née, élevée et abattue en France | Oeuf : plein air Produit labellisé: Label rouge, IGP, AOP, AOC, HVE MSC (pêche durable)

Gras/italique : alternatif à la viande | Produit souligné : produit BIO

Si vous n'avez pas reçu votre journal, contactez-nous par mail: journal@chatillon92.fr

M'as-tu remarqué? Je me ouio caché dans leo pageo du Châtillon Infoo!

Châtillon infos

Chaïmat Ali-Abdallah,

Mairie de Châtillon: 01 42 31 81 81 Site internet: ville-chatillon.fr E-mail: journal@chatillon92.fr Directeur de la publication : Julien Pfeiffer'ova Rédacteur en chef : Damien Mariller Rédaction: Elsa Chapuis, Marion Délécrin, **Réalisation-Impression** : Desbouis Grésil Imprimeur - 01 69 83 73 08 - Imprimé

avec des encres végétales sur papier recyclé **Publicité**: Micro 5 - 06 25 23 65 66 Photos et illustrations : Sophie Liedot, Damien Mariller, Mohamed Tounkara

Dépôt légal : 10288P







Rienvenue

Aria ABONGO • 7wak ALOKOZAL • 7ina BEN DAAMAR · Céleste BENIT · Nelva BOULAICH Ellie BROUSSARD · Houcine CHRIAI Gabriel COLLETTE PEROL · Joseph DEGRAVE Cassydia FAUCONNIER · Abigaïl FROISSANT Anaelle GHF7I AOUI Léone HUC CASTRONOVO · Héloïse LABIT Victoire LANCE CUVILLIER · Youssef LAOUINI Marcel LEGUIL · Milo LHERBIER Raphael LOURO MARQUES Ali MOHAMMED Maya MOKRANI · Leah NSANGOU Sophia OUSMOÏ · Raphaël SEGNIGAN Layan TLIG

Vœux de bonheur

Julien AMELIN et Jennifer ZIELINSKI Johny AZAR et Maghi RAFOUL Ilias BOUKHLIFI et Meriem EL HASSOUNI Jean PICARD et Marie-Désirée JEAN-BAPTISTE Sami SAAD et Hala HARIRI

Condoléances

Venante ATTELLY épouse AZÉROT Geneviève AZAM veuve AUBRY · Djiby BA Claudine BALLOT · Claude BERTRAND Mohammed BOUDEHANE · Jacques BRUNEL **Huguette CERVI**

Colette CHENAL veuve LADREYT Fernand CLÉMENT

Anne-Marie COPPEL veuve SAUTOU Ravmonde DARRAUD veuve LARIVIÈRE Nicole DERIBÉRÉ veuve JEANTY

Manh DO KHAC · Pierre DOURIOUIAN

Gérard GIBERT

Josiane GRAESEL veuve ASTORGUES Christiane GROS · Christian HACQUARD

Michel HEDVIOLI

Janine HUPPÉ veuve MARTINE Hans JEDLITSCHKA · Gilbert KERGOAT

Turid LANGAS épouse MONGROLLE

Lydia LE GALLO · Madeleine LEGRAND

Marie-Claire MASSARD · Béatrice MAUGER Raymonde MERCIER veuve JOUANNET

Denise MOUNY épouse GICQUEL

Jacqueline NEVEU veuve SÉNÉGAS

Catherine PAUL · Amélie RABEMANANTSOA

Suzanne REYNIER-PRAT veuve BRUANT Gilles RICADAT · Michel SAINT-JEAN

Michèle SANSON

Simone SCHMEIR veuve SZYDLOWIECKI Eboma SUEYE · Founé TRAORE

Eric VALOT

Démocratie locale

Permanence des élus au marché Dimanche 4 février, 10h-12h Place du marché Cœur-de-Ville

Opération tranquillité vacances Dimanche 25 février, 10h-12h Place du Marché Cœur-de-Ville

Prochain conseil municipal En direct sur la page Facebook de la Ville Mercredi 28 février, 18h Folie Desmares, 13 rue de la gare

Afin de favoriser la proximité et les échanges entre les habitants et leur municipalité, la Maire et les élus de la ville vous recoivent sur rendez-vous en Mairie (01 42 31 81 05/07).



Dimanche 4 février Pharmacie Marcillac

110 rue Pierre Brossolette à Châtillon Tel.: 01 46 42 82 51

Dimanche 11 février Pharmacie de la Mairie

5 place de la Libération à Châtillon Tel.: 01 42 53 09 39

Dimanche 18 février **Pharmacie Picard**

4 place Jean Mermoz à Châtillon Tel.: 01 47 35 34 48

Dimanche 25 février **Pharmacie Lombart**

17 avenue Lombart à Fontenav-aux-Roses Tel.: 01 43 50 17 98

Dimanche 3 mars **Pharmacie Maison Blanche**

6 avenue St-Exupéry à Châtillon Tel.: 01 46 57 81 21



NUMÉROS D'URGENCE POMPIERS: 18 POLICE: 17 **URGENCE MÉDICALE: 15 URGENCES DENTAIRES** 01 47 78 78 34



Disparition de Madame Aliette Coutelle

Madame Aliette Coutelle nous a quittés le 8 janvier dernier dans sa 98ème année. Elle était avant tout connue des Châtillonnais pour son engagement dans la résistance dès 1943 à l'âge de 18 ans. Attachée à la transmission de la mémoire, elle n'avait cessé d'instruire, notamment au sein du Souvenir Français, les plus jeunes générations. Elle s'était également investie auprès des séniors châtillonnais au sein du conseil d'administration de l'ACARPA. Titulaire de la Légion d'honneur, de l'Ordre national du mérite, de la Croix de guerre et de la Croix de la résistance, elle avait été mise à l'honneur par la Ville le 18 juin 2022. En sa présence, un nouveau square portant son nom avait été inauguré dans le quartier du Panorama. Les Châtillonnaises et les Châtillonnais lui ont rendu un dernier hommage le 16 janvier en l'église Saint-Philippe Saint-Jacques. Madame Coutelle a été inhumée dans son Finistère natal.



NOUVEAUX COMMERCES

Bienvenue sur Châtillon



The Corner

Un goût d'Italie juste en face de la Mairie

- 1 rue de Bagneux
- 01 46 89 11 94
- Ouvert du mardi au dimanche de 11h30 à 22h30

Pizza et pasta sont à déguster dans le nouveau restaurant The Corner installé depuis le 1er janvier juste en face de la Mairie. C'est dans une ambiance familiale que vous prendrez place pour découvrir des plats aux saveurs d'Italie.



Le petit Casino de la Mairie

Votre nouveau supermarché de proximité

• 3 rue de la Mairie

Retrouvez une gamme étendue de produits du quotidien, de fruits et de légumes pour toutes les bourses au Petit Casino de la Mairie. Monsieur Tarshi et son équipe vous accueillent du lundi au vendredi de 7h30 à 22h et le dimanche de 8h30 à 21h.



Dr Nader Ben Zina

Gynécologue obstétricien

- 52 avenue de Verdun
- 01 70 68 83 22
- Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr

Fort de ses expériences à l'hôpital Necker et à l'hôpital Saint-Joseph, le docteur Ben Zina assure le suivi gynécologique de toutes les femmes notamment par son expertise en échographie pelvienne et obstétricale. Il vous accueille au sein d'un cabinet pluridisciplinaire qui compte deux psychologues : Mme Safarova et Mme Smirnova, et une ostéopathe : Mme Turinetti.



Pauline Vitse

Diététicienne nutritionniste

- 61 boulevard de Vanves
- 01 83 80 25 20
- Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr

Perte de poids, gestion de problématiques de santé spécifiques ou encore amélioration de vos habitudes alimentaires, Pauline Vitse propose des accompagnements personnalisés en fonction de vos besoins et de vos objectifs.



Un duo d'experts au service de votre santé

• 10 rue Gabriel Péri

La rue Gabriel Péri compte deux nouveaux praticiens complémentaires! Le Docteur Mondoloni est médecin du sport. Il pratique les échographies, les infiltrations sous échographies, ainsi que les injections de PRP, afin de vous aider à retrouver une meilleure mobilité sur la durée. Monsieur Enquin quant à lui est chiropracteur. Il vous accompagne dans le diagnostic et la prise en charge de vos troubles musculo-squelettiques (douleurs articulaires, maux de dos, de nuque, sciatique...).

Dr Mondoloni

- Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr
- mondoloni-gilles-medecin-du-sport.fr

M. Enquin

- Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr
- 07 49 82 66 65



Deux marchés à Châtillon

Marché Cœur de Ville

Rue Gabriel Péri

- Mercredi Vendredi Dimanche De 8h à 12h30
- Parking rue Jean-Pierre Timbaud

Marché Maison Blanche

Rue André Gide

 Mercredi – Vendredi De 11h à 20h











ARRIVAGE PERMANENT DE MEUBLES NEUFS, CANAPÉS, CLICLAC, LITERIE, etc...

01.46.54.41.35



26, rue Pierre Semard - 92320 CHÂTILLON



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine, cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : 06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN: studioparis@micro5.fr





LA GRÂCE

Printemps des Poètes — 25 ans À Châtillon du 15 au 17 mars 2024

Renseignements: Service culturel coordinationculturelle@chatillon92.fr 01 58 07 24 51 www.ville-chatillon.fr



